

**Préavis du Comité de direction de l'Association Scolaire Intercommunale du Jorat
(ci-après ASIJ)
au Conseil intercommunal**

N° 01/ 2021

Demande de crédit de Fr. 160'000. -- pour la transformation du galetas du collège des Gollies à Servion en salle de rythmique

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Motivation et fondements du projet

1.1 Préambule

La salle actuellement utilisée pour la rythmique dans les combles du collège de Servion sera aménagée en salle de classe dès la rentrée d'août 2021. Cette nouvelle classe s'avère nécessaire en fonction du nombre d'élèves à répartir. Avec l'aménagement de cette salle de classe, le dernier espace à disposition est celui du galetas nord pour l'aménagement d'une salle de rythmique. Le mobilier de la salle de classe est prévu dans le budget courant 2021.

1.2 Descriptif du projet de transformation du galetas en salle de rythmique

Pour adapter ce galetas en salle de rythmique, le Comité de direction a pris des renseignements auprès de la DGEO et du SEPS (Service d'éducation physique et du sport). Afin de respecter les normes de lumière naturelle, la création de quatre velux en toiture et la pose de vitrage fixe sur la cage d'escalier en profitant de la lumière naturelle de la verrière, ont été mises à l'enquête publique. Les travaux débiteront lors des vacances de Pâques 2021 et la salle de rythmique sera prête à accueillir les élèves dès la rentrée d'août 2021.

2. Coût des travaux

Le montant du crédit (comprenant les travaux et l'ameublement) de Fr. 160'000. — se répartit de la manière suivante :

ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT**1083 Mézières**

	Description des travaux		Coût TTC
1	Vitrages intérieurs spéciaux	Fr.	27'910.-
2	Tabatières et protections solaires	Fr.	10'890.-
3	Faux plafonds	Fr.	19'310.-
4	Installation électrique	Fr.	9'000.-
5	Installation sanitaire	Fr.	1'600.-
6	Plâtrerie-peinture	Fr.	12'740.-
7	Charpente	Fr.	4'850.-
8	Revêtements de sols	Fr.	13'590.-
9	Échafaudage	Fr.	4'010.-
10	Menuiserie, portes et armoires	Fr.	13'690.-
11	Verrouillage	Fr.	720.-
12	Nettoyages	Fr.	2'920.-
13	Architecte	Fr.	15'510.-
14	Surveillance chantier	Fr.	4'390.-
15	Divers et imprévus	Fr.	18'870.-
Total		Fr.	160'000.-

3. Crédit

3.1. Financement

Le financement de l'aménagement se fera par un crédit extrabudgétaire de Fr. 160'000.— pris dans la trésorerie courante.

3.2. Amortissement

L'amortissement se fera sur une période de 30 ans, pour la première fois au budget 2022.

3.3. Charges

Le crédit demandé étant pris dans la trésorerie courante, il n'y aura pas d'intérêts à verser sur cette somme. Des charges de fonctionnement sont prévues une fois les travaux terminés : nettoyage, assurances, électricité, chauffage, etc. Celles-ci sont estimées à Fr. 3'000. — par année.

4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Comité de direction prie le Conseil intercommunal de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'ASIJ

- vu le préavis du comité de direction no 01/2021
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

DÉCIDE

- 1) d'autoriser le Comité de direction à entreprendre les travaux de transformation du galetas du collège des Gollies en salle de rythmique.
- 2) d'octroyer au Comité de direction un crédit extrabudgétaire de Fr. 160'000.-- ,
- 3) de financer ce montant par la trésorerie courante.
- 4) d'amortir l'investissement sur une période de 30 ans, la première fois au budget 2022

Au nom du Comité de direction



Le Président
E. Cherpillod



La Secrétaire
F. Blanc

Préavis adopté par le Comité de direction le 13 janvier 2021

Responsables : C. Pasche, E. Cherpillod, Y. Boand, C. Balissat